NEWSLETTER DE VOTRE COMMUNE

www.longvilliers.fr

Longvilliers
L'on y vit bien

Février 2018
N°27

Etat Civil

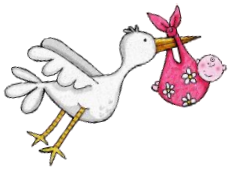

Naissance

Anette PETIT

Journée Nationale

Dimanche 4 Février :

Journée mondiale contre le cancer

Mercredi 14 Février :

Saint Valentin

Edito

L'année 2018 sera notre quatrième année de mandat, que vous avez eu l'honneur de confier à l'équipe municipale, partiellement renouvelée fin 2016.

La feuille de route que nous nous étions fixée est respectée et grand nombre de nos objectifs les plus abordables sont atteints.

2018 devrait être l'année de la rénovation de notre éclairage public, comblement de certains trous noirs par l'ajout de points lumineux, éclairage de la façade de notre église, un projet onéreux certes, mais nécessaire à la réalisation d'économies d'énergie. Le retour sur investissement sera mécaniquement assuré.

Nous devrions poursuivre également la mise en conformité électrique de nos bâtiments publics, le programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'autres choses....

Tout ça dans un contexte budgétaire partiellement tendu, l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation ne nous apporte aucune visibilité sur l'avenir, il faudra donc être prudent sur les dépenses. Et faire des économies de fonctionnement.

Faut-il rappeler que Longvilliers possède les plus grandes richesses par habitants de l'ex CCMTO avec les impôts les moins élevés.

Avec une mise en route difficile, notre communauté d'agglomération des 2 baies en Montreuillois subit actuellement quelques soubresauts. Il est effectivement difficile de faire vivre ensemble plusieurs intercommunalités qui ont des cultures identitaires différentes. Tout devrait rentrer dans l'ordre. J'en suis persuadé.

Votre Maire
S. MAIGNAN

Le chiffre du mois

573 kg

C'est le poids annuel de déchets produits par chacun de nous.

Source ADEME

MESSES DE FEVRIER

Le Samedi 3 Février
A 18h00 à Longvilliers

Le Samedi 17 Février
à 18h30 à Tubersent

Le Samedi 24 Février
à 18h30 à Frencq

Février avec neige nous prédit un bel été

LA PROPRETE DES RUES EST AUSSI L'AFFAIRE DES RIVERAINS

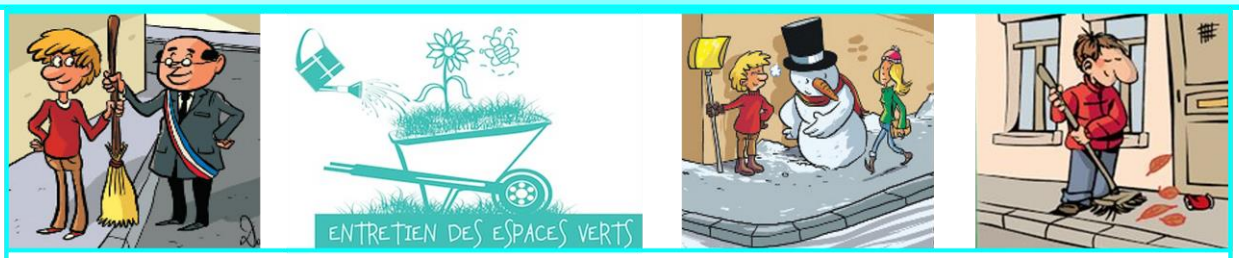

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Neige, verglas, mauvaises herbes, herbes folles sur les trottoirs.

Afin de maintenir la commune dans un état constant de propreté et que soit assurée une parfaite sécurité, l'entretien des trottoirs ou banquises, caniveaux (avaloires) incombe à chaque propriétaire ou locataire l'hiver pour la neige et le verglas, en toute saison pour le désherbage, herbes folles, feuilles, fruits, balayer...

ARRETE MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017 CONSULTABLE EN MAIRIE

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, vous risquez une amende de 38 euros et votre responsabilité de locataire ou propriétaire sera engagée par la victime en cas d'accident.

VU dans la PRESSE

LONGVILLIERS

Un fourgon percute un arbre, le conducteur tué

Hier midi, un fourgon a heurté un arbre sur la route départementale 901, à la hauteur de Longvilliers. Le conducteur est décédé.

LONGVILLIERS. Hier, vers 12 h, une camionnette est entrée en collision avec un arbre sur la D 901.
D'importants moyens ont été mobilisés. Les sapeurs-pompiers d'Étaples et de Berck étaient sur place. De plus, une unité spéciale des pompiers était sur les lieux afin de sécuriser les produits phytosanitaires que transportait le fourgon. Leur intervention a duré jusqu'à 14 h 30.

> *Le conducteur, un homme d'une cinquantaine d'années, a succombé à ses blessures avant l'arrivée des secours.*

Le conducteur, un homme d'une cinquantaine d'années, a succombé à ses blessures avant l'arrivée des secours. Une enquête est en cours afin de déterminer les causes de l'accident.

Hier, un accident mortel est survenu sur la D 901 à hauteur de Longvilliers.

Les ainés de votre commune ont reçu un magnifique colis de Noël « PLAISIR D'OFFRIR »

C'est plusieurs dizaines d'Ainés qui ont reçu un colis de Noël de la part de la municipalité.
Merci de l'accueil chaleureux que vous avez reservé aux conseillers municipaux venus vous remettre votre colis.

La galette avec le Comité des Fetes !

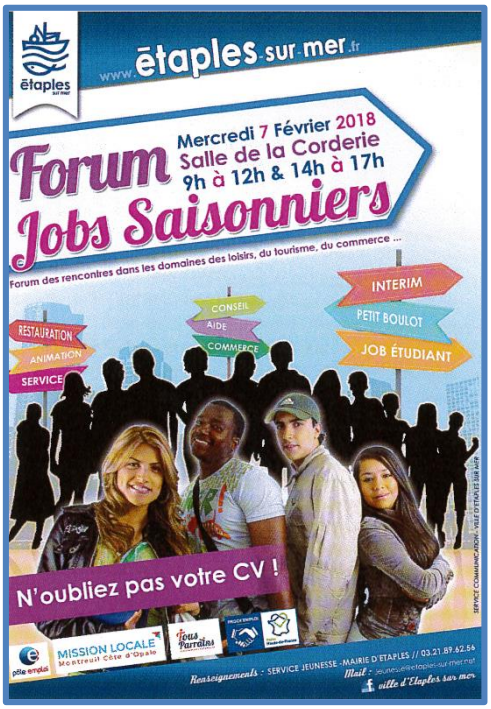

Dimanche 4 février 2018

de 8h30 à 12h

Salle de La Corderie

Renseignements : 03 28 54 23 92

Etablissement Français du Sang

Clin d'œil

Le mois de « Février »…

… D'où vient ce nom ?

Février dédié à Pluton ou Februo pour apaiser les colères des Dieux et l'amadouer. C'est le mois des purifications. Februare signifiant également Purifier. Beaucoup de cérémonies de purifications ont lieu ce mois, avant les guerres. Rappelons qu'à l'origine, le calendrier romain ne comportait que 10 mois. Ce fut le deuxième de Rome Numa Pompilius (715-672 avant JC) qui l'adapta à l'année scolaire en lui attribuant deux nouveaux mois.

La question du mois ?

« Que coûte un PACS ? »

Depuis le 1er Novembre, l'enregistrment du pacte civil de solidarité (PACS) se fait en Mairie et non plus au tribunal. Si vous rédigez seul la convention, vous n'aurez aucun frais. En revanche, si vous faites appel à un avocat ou à un notaire, vous devrez lui régler des honoraires. Libres donc négociables pour l'avocat, les honaoraires, ou émoluments, sont fixes pour un notaire (271€ TTC + 125€ de droits d'enregistrement).

Le saviez-vous ?

Les sommes versées sur un contrat d'assurance-vie avant le 13 octobre 1998 et avant le 70ième anniversaire de l'assuré, sont transmises aux bénéficiaires sans aucune fiscalité.

HORAIRES MAIRIE

Mardi :	10h - 12h 18h - 20h
Mercredi : (Permanence RPI)	10h - 12h
Vendredi :	10h -12h